



DECLARATION LIMINAIRE

COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES

Réunion du 11 juin 2020

Monsieur le Président,

Le SAPACMI vous remercie à nouveau pour le dialogue que vous avez mis en place pendant la période de crise que nous avons traversée. Nous espérons que le retour à la normale qui se profile ne le réduise pas et que vos services et vous-même resterez toujours aussi attentifs au climat social, comme aux conditions de travail des agents.

Nul doute que si ce niveau remarquable d'échanges et d'écoute existait en permanence dans tous les services du ministère, les agents se sentiraient reconnus et entendus. Ils seraient encore plus motivés dans leurs missions.

Aujourd'hui, nous entrons donc dans une nouvelle phase et notre crainte est que l'administration ne tire pas les leçons de cette crise et ne reprenne les activités comme si rien ne s'était passé. Nous vous alertons sur la nécessité de rappeler les règles de progressivité et de vigilance qui doivent perdurer au moins jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire. Dans certaines Préfectures, comme en SGAMI, la hiérarchie exerce une pression sur les agents pour qu'ils reprennent leurs fonctions, alors même que certains sont toujours vulnérables ou sans possibilité de scolarisation pour leurs enfants.

Tout cela nous amène à réclamer rapidement la constitution du groupe de travail sur le télétravail que vous aviez évoqué. Beaucoup trop de préfectures étaient jusqu'alors réticentes à ce dispositif. Les verrous doivent sauter à l'égard de ce mode de travail qui aurait permis à un grand nombre d'agents placés en ASA, et qui étaient désireux de poursuivre leurs missions lors du confinement, de continuer à travailler et à se sentir utiles. Il ne s'agit pas pour nous, bien sûr, de remplacer le travail en présentiel au bureau, mais d'offrir une alternative aux agents.

Nul ne sait ce que l'avenir nous réserve et comme dirait un auteur célèbre : « *Il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».

Nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles crises et il nous faut revoir nos conditions de travail, repenser nos besoins et enfin cesser les réductions d'effectifs qui mettent à mal le fonctionnement des services. Il faut valoriser la carrière des agents et redonner l'envie à tous de travailler pour l'Etat en offrant des perspectives de carrière et de mobilité, une rémunération et des primes à la hauteur de leur engagement des agents, comme une plus grande flexibilité dans les horaires

Dans une société où l'urgence est devenue la norme, il importe de réajuster les priorités et de reconnaître l'engagement des agents, leur valeur, leur solidarité et leur sens du service public.

Nous comptons sur vous Monsieur le Président pour impulser, la dynamique nécessaire pour adapter notre administration aux changements et mutations profondes qui vont découler de cette crise.

Le SAPACMI vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès verbal de ce Comité Technique.

